



Département de Saône-et-Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE CRISSEY**

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2024

Le seize décembre deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal BOULLING, Maire.

PRESENTS : M. BOULLING, Mme LAURIOT, M. CILLO, Mme OUDOT, M. MARCEAU, M. MASSOT, M. FILLEULE, Mme BEGONIN, M. BORNE, Mme GOMES, M. BERNARD, M. MEYER, Mme GRENOT, M. MACHADO, Mme PETIOT, M CHIGNARD.

EXCUSEES : Mme BLANCHARD a donné pouvoir à Mme BEGONIN.
Mme MARCEAU.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LAURIOT.

12. EDUCATION / CULTURE / JEUNESSE- Tarifs des ateliers périscolaires et accueil de loisirs du 1^{er} janvier 2025 au 31 août 2025

Rapporteur : Mme OUDOT.

EXPOSE

Le conseil municipal doit se prononcer sur les tarifs des ateliers proposés par le Centre de Loisirs après l'école ainsi que sur les tarifs de l'accueil de loisirs le mercredi et les vacances scolaires pour la période du 1^{er} janvier 2025 (date de début de la nouvelle gestion déléguée avec le prestataire ALFA 3A) jusqu'au 31 août 2025.

DECISION

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **FIXE** pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2025 les tarifs des ateliers périscolaires et de l'accueil de loisirs de la manière suivante :

Accueil de loisirs mercredi et vacances scolaires :

→ Enfant de 3 à 11 ans

Tranches Quotient familial	Tarifs journée complète avec repas		Tarifs 1/2 journée avec repas		Tarifs 1/2 journée	
	CRISSEY	HORS COMMUNE	CRISSEY	HORS COMMUNE	CRISSEY	HORS COMMUNE
≤ 500	5.26 €	6.32 €	5.07 €	5.40 €	1.72 €	2.04 €
501 - 600	6.32 €	7.58 €	5.40 €	5.79 €	2.04 €	2.42 €
601 - 655	7.58 €	9.10 €	5.79 €	6.27 €	2.42 €	2.88 €
656 - 720	9.10 €	10.91 €	6.27 €	6.83 €	2.88 €	3.41 €
721 - 810	10.92 €	13.10 €	6.83 €	7.52 €	3.41 €	4.10 €
811 - 1000	13.10 €	15.71 €	7.52 €	8.34 €	4.10 €	4.91 €
≥1001	15.72 €	17.00 €	8.34 €	9.33 €	4.91 €	5.90 €

→ Enfants de 12 à 17 ans :

Tranches Quotient familial	Tarif journée	Tarifs 1/2 journée avec repas	Tarif ½ journée
<800 euros	10.53 €	6.90 €	3.64 €
≥ 800 euros	11.16 €	7.20 €	3.95 €

Ateliers périscolaires :

Un atelier par soir de danse sauf le jeudi (de 16h45 à 18h) pour tous les élèves à 42€ l'année scolaire (pour la période du 1er janvier au 30 juin 2025 : 4.20€ / mois soit 25.20€).

Un atelier Cuisine pour les élèves de l'école élémentaire le jeudi soir (de 16h45 à 18h15) à 1.20€ la séance + tarifs périscolaires.

Soirées ados :

De 19h30 à 21h30 repas + animation = 3€.

Pour les sorties ados : un supplément de 3€ à 5€ selon la sortie.

→ Exemples :

Sortie Game Factory pour réalité virtuelle, laser game ou bowling à 5€.

- Acrogivry : 5€.
- Piscine de Chalon : 3€.

Adopté à l'unanimité.

Membres en exercice : 18
Présents à la séance : 16
Nombre de votants : 17
Date de la convocation : 09/12/2024

Pour extrait certifié conforme,
Pascal BOULLING,
Maire.



Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le 18 DEC. 2024

et publié, affiché ou
notifié le
Le Maire,



Mme Catherine LAURIOT
Secrétaire de séance.



